

Gouvernement des élèves 2018-2019



1/ Système électoral

La première étape : élection du 1^{er} ministre

Les candidats qui souhaitent devenir 1^{er} ministres, devront soumettre leurs candidatures au mois de juin. C'est en septembre, que le ou les candidats devront débattre face à face pour le poste de 1^{er} ministre. Lors des débats, les candidats auront quelques minutes pour soutenir leurs candidatures pour le poste de 1^{er} ministre. Il y aura une ronde pour les 10-12 avec un barème très clair (respect de la langue, arguments solides, pas de cabotinage). Les élèves pourront ainsi voter pour le ou la candidate de leur choix après les débats terminés.

Les candidats pourront être des élèves de la 10^e à la 12^e.

Pour le gouvernement des juniors 7-9 :

Le gouvernement junior sera composé de ministres et de trois députés, un pour les 7^{es}, un pour les 8^{es} et un pour les 9^{es}. Il y aura un adjoint au 1^{er} ministre qui représentera le gouvernement 7-9, appelé également président des 7-9. Il ou elle pourra travailler conjointement avec le 1^{er} ministre. Les candidats pour la présidence des 7-9 n'auront pas besoin de débattre avant les élections.

Pour les ministres :

Les ministres pourront poser leurs candidatures et choisir un ministère au choix* (environnement, culturel/pastoral...) au mois de septembre. Ils ou elles se feront élire par voie électorale. * voir la page des ministères

Les ministres pourront également poser leurs candidatures au mois de septembre (7/9-10/12), les élections auront lieu le même mois. La différence avec le 1^{er} ministre étant que les candidats n'auront pas besoin de participer à un débat.

Les députés:

Les députés seront les représentants de leur niveau. Ils ou elles pourront soumettre leurs candidatures en septembre et se feront élire comme pour les ministres par voie électorale, le même mois.

Deux conseils des élèves distincts :

Gouvernement junior 7/9 avec des enseignants de 7-9.

Gouvernement sénior 10/12 avec des enseignants de 10-12.

À cause de la nouvelle organisation des dîners, les rencontres 7-9 et 10-12 se feront séparément.

2/ Organisation

Le gouvernement des élèves sera composé d'un 1er ministre, des ministres et des députés.

Organiser une journée pour le débat des candidats qui souhaitent devenir 1er ministre et une journée pour les élections au cours du mois de septembre.

Rôles des élus

Le 1er ministre :

Le 1er ministre sera à la tête du gouvernement. Il ou elle sera responsable des ministres et des députés. Le 1er ministre pourra prendre des décisions finales lors des assemblées mensuelles. Il devra être le représentant de tous les ministres et des députés et devra communiquer avec le gouvernement junior ainsi que son adjoint(e).

Les ministres :

Les ministres seront les représentants des ministères (anciennement les comités). Les ministres auront le rôle de représenter les différents ministères et être les portes paroles pour toute l'école (membre du personnel, élèves, parents) pour la promotion des événements organisés par les ministères (ex : semaine de la francophonie). Des réunions mensuelles seront établies avec les ministres sous la gouvernance du 1er ministre et des députés (membre du personnel). Le but de ces réunions mensuelles sera de s'assurer que tout fonctionne pour le mieux en terme d'organisation, du respect des échéances, de la bonne communication au sein de l'école de PRDG et la mise en place d'un plan de l'année en corrélation avec l'objectif commun de l'école (plan d'école).

Les ministres ne devront pas être les organisateurs des événements organisés par les ministères.

Les députés :

Ils auront le pouvoir de décider des enjeux et des grands objectifs au cours de l'année scolaire.

Il y aura une journée de formation et une journée de planification au bénéfice du futur gouvernement de PRDG (1er ministre, ministres, députés).

Les députés seront les représentants de leur niveau (7e, 8e, 9e) pour le conseil des élèves juniors, (10e, 11e, 12e) pour le conseil des élèves sénior).

Les députés auront un rôle de prendre les suggestions des élèves et de les apporter sur la table lors des assemblées.

3/ Profil des élèves

Le ou la ministre n'aura pas nécessairement besoin d'avoir fait partie du conseil dans le passé et ne devra pas nécessairement être en 12e pour siéger. Le ou la ministre doit maîtriser la langue française pour pouvoir ainsi s'exprimer face à un large public (membre du personnel, parents, élèves). Il ou elle devra être organisé(e) et conscient(e) du mandat qu'il ou elle devra mener durant l'année scolaire. Chaque ministre aura un dossier en son nom qu'il aura choisi lors de sa candidature ainsi qu'un programme à respecter.

Le 1^{er} ministre en personne disposera d'un calendrier avec les grandes dates des activités programmées. Il ou elle devra faire les suivis nécessaires avec les ministères.

4/ Mandats

- Faire que l'école soit un espace francophone.
- Représenter l'école en parlant en français et être un bon modèle pour les autres.
- Être présent aux rencontres, soirées des parents et autres événements de l'école.

- Être inclusif, collaborateur et promouvoir les valeurs catholiques au sein de l'école PRDG.
- Respecter les tâches en lien avec le poste encouru (ex : 1er ministre...)
- Être visible aux yeux des élèves de l'école et être à l'écoute des étudiants.

5/ Les ministères (comités)

Les ministères décident d'un enjeu (objectif) en début d'année (septembre) :

Ministère de l'environnement (Jour de la Terre, WE Day, embellissement)

Ministère de la culture/pastorale (Semaine du drapeau, Halloween, Noël, semaine de la francophonie, Journée X)

Ministère des sports et de la santé (course Terry Fox, Santé mentale, intimidation)

Ministère LGBTQ

Ministère du divertissement (danses, PEP rallye, semaine d'esprit d'école)

Ministère de la technologie et de la communication

Ministère de l'AESD et de la FESFO : Jeux de l'AESD, camps de leadership, jeux franco-ontariens.

6/ Le fonctionnement du gouvernement

- Faire un classeur pour chaque ministre et députés avec les tâches qu'ils ou elles devront réaliser pendant l'année.
- Un calendrier sera mis en place en début d'année partagé avec tout le personnel avec toutes les dates des événements (via Google)
- Deux jours de construction d'équipe obligatoire en début d'année
- Une réunion mensuelle plus une réunion hebdomadaire pour les ministères actifs
- Bilan obligatoire à chaque fin de semestre avec tous les ministères et les membres du gouvernement

- Communication : affichage babillard, réseaux sociaux, communiqué pour la direction doivent être fait par chaque ministre et le 1er ministre.
- Chandails pour les membres du gouvernement avec leurs noms écrits dessus.
- Chaque membre du gouvernement aura sa photo et son rôle mis en évidence dans l'école

7/ Journées avec les 7es

Les élèves du conseil des élèves 2017-2018 et les futurs candidats au poste de 1er ministre du nouveau gouvernement des élèves, devront être présents pour animer la matinée avec les 7es au mois d'août 2018.

Si les élèves ne parlent pas en français, les candidatures seront systématiques refusées.